



Association des cités du Nouveau-Brunswick
C.P 1421, Station A
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5E3
506-452-9292

Le 11 août 2020

L'honorable Blaine Higgs
Premier ministre
Province du Nouveau-Brunswick
Place Chancery
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Monsieur le Premier Ministre,

L'annonce cette semaine de la conclusion possible d'un accord de collaboration avec chacun de nos partis politiques élus au cours des prochains mois afin d'éviter la nécessité d'une élection provinciale en ce moment est une mesure audacieuse et importante qui permettra à la province de progresser dans une économie de l'après-COVID. Nous louons votre engagement à collaborer dans l'intérêt supérieur de tous les Néo-Brunswickois.

En notre qualité de maires représentant les huit cités du Nouveau-Brunswick, nous profitons de cette occasion pour communiquer avec chacun d'entre vous afin de souligner des points essentiels à ajouter au programme de ce nouveau modèle de gouvernance collaborative. De façon plus particulière, nous vous demandons d'inclure la réforme municipale, la réforme de l'arbitrage contraignant et l'augmentation des investissements en infrastructures municipales parmi les priorités de votre programme de concertation pour l'avenir du Nouveau-Brunswick.

Il existe actuellement au Nouveau-Brunswick un déséquilibre qui fait en sorte que les contribuables de nos municipalités paient plus que leur juste part pour une infrastructure et des services auxquels ont accès la majorité des Néo-Brunswickois. Dans certaines de nos municipalités, cette situation a entraîné une crise financière qui a une incidence négative sur toute la province.

Nous croyons que le gouvernement provincial doit tenir compte de l'importance d'avoir des cités et des municipalités fortes et d'assurer des règles du jeu équitables pour tous les gens du Nouveau-Brunswick lorsqu'il s'agit de payer pour l'accès à l'infrastructure et aux services qu'ils utilisent.

Par ailleurs, le problème incessant des coûts vertigineux de nos services d'urgence est un autre enjeu important qui limite la croissance et la prospérité de nos cités et, par ricochet, de l'ensemble de notre province. Depuis 1994, les cités du Nouveau-Brunswick ont versé quelque 133 millions de dollars en hausses salariales aux policiers et aux pompiers, hausses qui sont supérieures à celles accordées à tous les employés municipaux qui ne sont pas admissibles à l'arbitrage contraignant. Bien que nos cités accordent énormément d'importance au travail de ces professionnelles, il n'existe aucun moyen aujourd'hui de trouver un meilleur équilibre entre les salaires du personnel des services de protection et ceux des autres employés municipaux – tout en s'assurant de pouvoir tout payer sans obliger les citoyens à payer plus de taxes.

En fait, si rien ne change d'ici 2030, les municipalités du Nouveau-Brunswick paieront 31,6 millions de dollars par année en salaires excédentaires aux policiers et aux pompiers, et auront versé plus de 390 millions de dollars en salaires excédentaires depuis 1994. Il s'agit d'une hausse importante qui aujourd'hui sera assumée par les contribuables de nos cités.

Voilà pourquoi les huit cités ont continué de demander au gouvernement de poursuivre les efforts déployés pour régler cet important problème d'abordabilité associé à l'arbitrage de différends imposé par la loi et d'envisager des changements qui tiendraient compte de l'abordabilité de ces coûts sans cesse plus élevés dans le cadre des négociations permanentes avec ces importants employés.

Finalement, nous vous demandons, à chacun d'entre vous, d'examiner de plus près les possibilités de l'Entente bilatérale intégrée du gouvernement du Canada qui permettraient au Nouveau-Brunswick d'investir davantage dans les infrastructures des municipalités partout dans la province. Ces éventuels aménagements en infrastructure viendraient à un moment où toutes les municipalités du Nouveau-Brunswick pourraient grandement bénéficier de ces types d'investissements. Ces possibilités sont trop importantes pour que nous les laissions passer inaperçues – surtout si nous continuons à faire face aux répercussions de la pandémie de la Covid-19, à la fois sur nos entreprises et nos citoyens.

Nous croyons que chacun de ces dossiers importants doit faire partie intégrante de vos réflexions sur l'avenir du Nouveau-Brunswick. Il est essentiel que vous appuyiez le développement continu de nos cités et municipalités afin que nous puissions continuer de fournir des possibilités et des avantages pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. Comme point de départ pour vos discussions, nous vous invitons à réexaminer notre livre blanc intitulé *La recherche d'un équilibre : Le renforcement des municipalités du Nouveau-Brunswick pour le bienfait des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois*.

(https://www.8citiesnb.com/uploads/8/6/6/5/86656454/8_cities_document_fr_new.pdf)

De plus, nous serions heureux de rencontrer le groupe des chefs de parti pour parler de ces enjeux importants et de l'incidence positive et durable qu'aurait leur résolution sur toute la population du Nouveau-Brunswick.

Cette mesure sans précédent prise par les partis politiques élus du Nouveau-Brunswick témoigne de notre capacité à mettre de côté nos politiques partisanes et à prendre des

décisions dans l'intérêt supérieur de nos citoyens et de notre province. Nous saluons votre leadership et vous demandons maintenant de continuer à faire preuve d'engagement et de détermination à faire progresser notre province pour tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président de l'Association des cités du Nouveau-Brunswick,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'AL Lordon', written in a cursive style.

Adam Lordon

Cc :

M. Kevin Vickers, chef du Parti libéral du Nouveau-Brunswick

M. David Coon, chef du Parti Vert du Nouveau-Brunswick

M. Kris Austin, chef du Parti de l'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick